



COMPTE RENDU CHS-CT DU 18 AVRIL 2019



Nous avons débuté le comité par la lecture d'une déclaration liminaire commune à nos deux organisations syndicales. La copie figure ci-après.

En soutien à nos collègues de Hautes Garonne et afin de montrer notre rejet total de l'entreprise de destruction de notre administration, les représentants CGT et FO ont décidé de siéger pour l'élection du secrétaire et l'utilisation du budget puis de sortir de l'instance. Nous vivons les dernières heures des CHS CT. Si les projets de géographie revisitée et de transformation de la fonction publique ne sont pas abandonnés, il ne restera plus rien de notre administration. Les CT et CHS CT seront fusionnés en un Comité Social Administratif à l'instar de ce qui se pratique dans les entreprises du secteur privé. Il est à craindre que le souci des conditions de vie au travail des agents devienne une préoccupation de second ordre pour nos dirigeants. Nous sommes en complète opposition et demandons le retrait pur et simple de ces projets.

Le Président a répondu qu'il souhaitait un dialogue apaisé et des équipes travaillant dans une ambiance harmonieuse. Nous lui avons répondu que pour quelqu'un qui souhaite l'harmonie et la paix, son message sur Ulysse du 4 avril n'en était pas le reflet. Se vanter d'un passage réussi par la DGFIP du Prélèvement A la Source et moraliser en terminant par une phrase assassine sur l'erreur des annonceurs de dysfonctionnement, était pour le moins de mauvais goût et en tout état de cause à l'envers des intentions affichées. Il est du rôle des représentants du personnel de défendre les droits des salariés et d'alerter sur les contre-réformes. Le PAS en fait partie. Dire que la réforme s'est BIEN passée est FAUX. Elle s'est passée ! avec son cortège de dysfonctionnement et d'anomalies. Entre « marche ou crève », il est évident que l'ensemble du collectif DGFIP fera en sorte que cela « marche » !

Election du secrétaire du CHS CT : 2 organisations présentaient leurs candidatures, FO et Solidaire. A 3 voix contre 2, FO prend le secrétariat pour cette mandature. Sylvie Pustel est la nouvelle secrétaire du CHS CT. Son rôle est de contribuer au bon fonctionnement de l'instance, assurer un rôle d'impulsion et de suivi des décisions du comité.

Utilisation du budget : 31 813€ alloués au CHS CT 05 pour l'année 2019

Il est validé l'emploi de 9731€ pour les formations habituellement réalisées par le CHS CT (formation centaure, pompiers, prévention du dos, AMMAS Assis...)

7230€ sont également actés pour l'achat de matériels ergonomiques variés.

N'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants du personnel en CHS CT pour faire vos demandes. Nous souhaitons que l'emploi des derniers crédits soient à l'usage exclusif des agents DGFIP.

DECLARATION LIMINAIRE

Ce CHS CT ne pouvait débuter sans un cri d'alarme fort, des représentants du personnel FO et CGT.

Le 27 mars dernier, Olivier DUSSOPT présentait au conseil des ministres le projet de loi de transformation de la fonction publique, véritable outil qui permettra au gouvernement de réaliser son programme de privatisations et de suppressions des services publics porté par Action Publique 2022. Détricoter le statut général des fonctionnaires engendrera plus de précarité pour les personnels et une dégradation de la qualité des services publics en renforçant les difficultés d'accès pour les usagers. Nous tenons à rappeler notre totale opposition à ce projet et en demandons son retrait pur et simple.

Dans différents départements, des actions sont menées par des agents finances publiques et de la douane pour défendre leurs missions, leurs emplois, une amélioration de leurs traitements, de leurs conditions de travail et pour un service public physique sur l'ensemble du territoire. Au lieu de privilégier le dialogue social, le ministre et ses directeurs généraux sont passés, depuis quelques jours, à l'étape d'intimidation en menaçant les agents de sanctions disciplinaires.

En Haute-Garonne, le directeur de la DDFIP a franchi la ligne rouge en assignant les grévistes et les représentants syndicaux locaux au tribunal administratif. La répression dont font preuve les dirigeants de Bercy est inadmissible et intolérable. Est-ce cela le nouveau management dans le nouveau monde ?

Aujourd'hui, nous sommes convoqués pour la deuxième fois pour le 1^{er} CHS CT de l'année. L'article 3 du projet de réforme de la fonction publique prévoit la fusion dans les trois fonctions publiques des CT et CHS CT actuels dans un « comité social d'administration ». Cela signifie que nous vivons les derniers mois d'existence de ces instances si nous n'obtenons pas le retrait de ce projet.

En conséquence nous siégerons pour la nomination du secrétaire et les décisions concernant l'utilisation du budget alloué au CHS CT du 05 mais nous n'échangerons pas sur les autres points à l'ordre du jour.

Les représentants du personnel :

Sylvie Pustel pour FO

Sophie Tuva et Patrice Gasiglia pour la CGT